Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260304-DELCNE2026009-DE

Département
d'**ILLE-ET-VILAINE**
Commune d'**ERBRÉE (35500)**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE d'ERBRÉE

SEANCE du 4 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, de LA VALLIÈRE Ollivia, MANCEAU Martine, CORNÉE Alain, BELLIER Christian, GUESDON Marie-Christine, LE BORGNE Isabelle, COLINET Samuel, FAUCHEUX Freddy, AUPIED Isabelle, RENOU Laëtitia, PAQUET Sakina.

Absent(e)s excusé(e)s : FUZIER Alexandre, JOUAULT Pascal, DUBOIS Mickaël, ABDELSALAM Koï, MARTINNE Anne-Laure.

Absent(e)s : PAYELLE Dagmar.

JOUAULT Pascal donne pouvoir à AUPIED Isabelle, DUBOIS Mickaël donne pouvoir à FAUCHEUX Freddy, ABDELSALAM Koï donne pouvoir à CORNÉE Alain.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 13
Nombre de pouvoirs : 3
Date de Convocation : 27 février 2026.

Madame de LA VALLIÈRE Ollivia a été élue secrétaire de séance.

N° 2026.009 – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 (complément)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2026-006 relative à la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 :

- Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 3 687 154,50 €.
- Application de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales à hauteur maximale de 921 788 €, soit 25 % de 3 687 154,50 €.

Il propose d'ajouter l'acquisition d'un matériel.

Les dépenses d'investissement ainsi concernées sont les suivantes :

Réserve foncière – opération 45
- Acquisition de terrains & frais 265 000 €

Acquisition matériel – opération 72
- Acquisition aspirateur salle des sports 400 €

Total : 265 400 €

…/…

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260304-DELCNE2026009-DE

…/…

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 16 voix d'accepter les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme au registre
Le Maire,